

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les Vatable. Une grande famille guadeloupéenne, disparue et oubliée

René Bonnet

Numéro 132, mai-août 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040766ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040766ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonnet, R. (2002). Les Vatable. Une grande famille guadeloupéenne, disparue et oubliée. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (132), 77-89.
<https://doi.org/10.7202/1040766ar>

Les Vatable

Une grande famille guadeloupéenne, disparue et oubliée

Dr R. Bonnet

[Conférence donnée le vendredi 23 mai 2003, au centre Rémi Nainsouta, à Pointe-à-Pitre par le docteur René Bonnet, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire de la Guadeloupe]

Le touriste qui, en 2003, visite Pointe-à-Pitre et descend la rue Vatable dans le sens de la circulation, marquera un léger arrêt en approchant du tunnel et notera la date de 1847.

Dans *L'Histoire à travers les rues de Pointe-à-Pitre*, n° 1, publiée par l'Office municipal de la culture de Pointe-à-Pitre en juin 1975, au chapitre « Gouverneurs et Intendants », il trouvera :

« Vatable : baron et maréchal de camp en 1816, commandant en second de la Guadeloupe de 1816 à 1818, puis commandant militaire de la Guadeloupe de 1818 à 1830, gouverneur de la Guadeloupe du 1^{er} mai 1830 au 8 juillet 1831. »

Quelques pages plus loin, dans le rapport de la Commission des rues d'Alexandre Isaac au conseil municipal de Pointe-à-Pitre du 11 février 1884, il trouvera des détails sur beaucoup de noms d'hommes célèbres français ou guadeloupéens, mais pas un mot d'explication concernant Vatable. Le rapport se termine par ces mots :

« La lecture du tableau suivant vous indiquera tous les changements adoptés et vous fera suffisamment connaître l'esprit qui nous a inspirés :

Rue Royale	rue de la République
Rue de la Reine	rue de la Liberté
Rue de l'Arsenal	rue Dugommier
Rue Verte	rue Vatable
Rue de l'Ancien-Canal	rue Barbès »

Dans *Pointe-à-Pitre, ses rues, hier et aujourd'hui* rédigé par le club des retraités de la MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale) en 1991, Vatable est baron, maréchal de camp, gouverneur, mais n'a pas de prénoms et on ne sait pas où il est né ; devenu gouverneur de l'île, il fit construire autour de la ville un canal pour drainer les eaux et, à cette occasion, on perça un tunnel qu'on dénomme la Voûte.

Enfin, si l'on parcourt le *Guide historique des noms de rues* d'Émile Énoff (1993), on apprend que Louis François Vatable est né à Basse-Terre le 2 juillet 1773, qu'il fit une carrière militaire brillante qu'il termina avec le grade de maréchal de camp, commandant en chef de la Colonie. On saura que la mémoire collective a retenu les travaux d'assainissement qu'il a entrepris dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre, et plus particulièrement le « canal circulaire » créé afin de drainer les marécages qui entouraient la ville vers 1830, époque où il accède au titre de gouverneur de la Guadeloupe (alors qu'il n'est ni noble ni marin).

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux origines de Louis François Vatable et à sa famille, originaire de La Rochelle : son grand père se fixe à la Guadeloupe vers 1731, où naît son père (à Basse-Terre) en 1735. Louis François Vatable est le cadet de ses six enfants, tous nés à Basse-Terre. L'aîné Henry Joseph aura une carrière médicale au moins aussi brillante que la carrière militaire du baron gouverneur. Après avoir situé cette importante famille nous étudierons les états de service de chacun des deux frères, leurs campagnes, leurs décorations et leurs mérites respectifs.

Pour la « grande Histoire » on trouve dans la première moitié du XV^e siècle un abbé François Vatable, professeur de langues anciennes à la Sorbonne, traducteur de la Bible en français (la Vulgate, encore appelée la « Bible Vatable »). Ses *Notes sur l'Ancien testament* furent condamnées par la faculté de théologie de Paris pour leurs tendances protestantes, et disons-le, calvinistes. Quoique mises à l'index, elles furent éditées par l'université de Salamanque, avec l'autorisation du Saint-Siège.

Originaire de Picardie, le nom Vatable se trouve aussi sous la forme Watenbled.

GÉNÉALOGIE

- I – Le premier ancêtre **Vatable** connu est **Nicholas**, né vers 1630 (?) à La Rochelle. De son mariage avec Marie Quil naîtra (II) :
- II – **Isaac Vatable**, baptisé le 2 juillet 1660 au temple de la Ville Neuve (La Rochelle). Il fut chirurgien et mourut à La Rochelle le 14 février 1731. Marié à Marie Duquerry (avant 1707), il eut d'elle cinq enfants (III) :
- III – 1° Marie, mariée en 1733 à la Rochelle et dite veuve dans un acte notarié de 1742
2° **Isaac Joseph**, baptisé le 25 septembre 1699 à la paroisse Saint-Jean de La Rochelle. D'abord négociant à La Rochelle, il passe à la Guadeloupe au début du XVIII^e siècle et se marie à Marguerite Jeanne Le Vanier. Ils auront trois enfants :

- a) Marie Marguerite Alette, née le 7 juillet 1733
- b) Isaac Joseph, né le 26 juin 1735, décédé le 23 avril 1736
- c) Jeanne Henriette, née le 23 mai 1738 et décédée le 16 septembre 1740

3° **Isaac François**, jumeau, baptisé le 25 septembre 1699 à la paroisse Saint-Jean. Il est maître chirurgien, se marie en 1730 à La Rochelle à Jeanne Rullot et passe à la Guadeloupe où naîtront ses six enfants (**IV**). Au mariage de son fils aîné en 1754 à Basse-Terre, il est dit « négociant » à La Rochelle

4° Nicolas François, baptisé à la paroisse Saint-Jean à La Rochelle, le 21 décembre 1704 ; il passe à la Martinique, où il épouse Jeanne Leris. Ses derniers descendants périront lors de l'éruption de la Montagne Pelée. (Dans son *Histoire des Antilles Françaises, XVII^e – XX^e siècles*, Paul Butel signale un Rémy Vatable qui « à la Noël 1847, se trouvait à un dîner chez Henri Assier de Pompignan, à Saint-Pierre. »)

5° et enfin Marie Esther : baptisée le 12 septembre 1706, elle ne vécut que quelques jours

IV – Les enfants d'**Isaac François** et Jeanne Rullot sont :

1° Joseph, baptisé le 11 mai 1732 à la paroisse Saint-François à Basse-Terre. Il épouse Anne Marie Huard le 29 janvier 1754 : ils auront trois enfants, tous trois décédés enfants (Geneviève François, Joseph Antoine et Marie Geneviève). Il fut capitaine, commandant de la milice. (En 1782, il adressa à d'Arbaud, gouverneur de la Guadeloupe, un mémoire pour se faire recommander auprès du ministre pour obtenir la croix de Saint-Louis, « récompense promise par le roi aux capitaines qui avaient vingt-huit ans de service ». Il avait été cornette de cavalerie en 1754 ; lieutenant de cavalerie en 1757 ; capitaine, aide-major de bataillon en 1765 – avec commission de major de milice du comte de Nozières. Il ne semble pas avoir obtenu sa décoration.)

2° Marie Anne, baptisée le 7 novembre 1733. De son deuxième mariage, elle eut un fils qui était établi et marié à Angoulême lors de son décès survenu en 1803

3° Guillaume Louis, baptisé le 14 février 1735 à la paroisse Saint-François, décédé à moins de trois mois

4° **Pierre Henri**, jumeau du précédent, épouse le 19 janvier 1767 Marguerite Jeanne Rousseau, fille de feu Charles Rousseau et de Jeanne Dain. Il est maître en chirurgie, officier de santé, médecin de la Marine. Il décède à Basse-Terre le 3 avril 1789. Il eut six enfants (**V**)

5° Claire, baptisée le 26 juin 1736, avec pour parrain Jean Coquin, maître chirurgien au Baillif. Elle épouse en première noce Louis Étienne Estival et en secondes noces Jean-Baptiste Le Vanier

6° Jean-Baptiste, né le 27 décembre 1739

V – **Pierre Henri** et Marguerite Rousseau ont eu six enfants :

1° **Henri Joseph**, né le 24 novembre 1768 à Basse-Terre. Il fut médecin du roi à la Guadeloupe, second médecin en chef de la Marine. Marié le 23 avril 1799 à la paroisse Saint-François à Basse-Terre à Marie Jeanne Thérèse Valentine Bonnet, fille

d'Antoine Jean Bonnet, conseiller honoraire à la Cour royale, et de Thérèse Vitalis. Ils ont deux enfants (VI)

2° Louis François, baptisé le 4 juillet 1773, eut une longue carrière militaire qu'il termina comme maréchal de camp, commandant militaire de la Guadeloupe puis gouverneur de 1830 à 1831. Sa fidélité à la royauté lui valut en 1816 le titre de baron. En 1848, il quitte la Guadeloupe pour Paris (3 rue de la Ferme-des-Mathurins, 1^{er} arr^t) où il décède le 18 mars 1853. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise

3° Marie, baptisée, toujours à la paroisse Saint-François de Basse-Terre, le 28 octobre 1774. Elle se marie en 1800 à Basse-Terre à un « parisien », Constantin Guesnier

4° Marguerite, sa jumelle, décèdera à l'âge de 6 ans.

5° Jeanne, baptisée le 15 mai 1777, a pour parrain Charles Dain.
6° enfin Marie Joseph Emile, né le 19 décembre 1778, meurt avant d'atteindre l'âge de deux ans

VI – Enfants de **Henri Joseph** et Marie Jeanne Bonnet :

1° **Henri Auguste**, né à Basse-Terre le 8 février 1800. Commerçant à Basse-Terre, il épouse le 12 janvier 1830, Flore Hortense Le Sueur, née le 15 janvier 1812, à Bouillante (de Jean Baptiste Le Sueur et Marie Françoise La Fage). Ils ont eu dix enfants, les neuf premiers sont nés à Basse-Terre, au 6 rue du Domaine. Le huitième, Augustin Léon, né le 20 septembre 1844 et décédé en 1849, est enterré dans le cimetière privé de la famille Longueteau au Palmiste. La neuvième, Gabrielle Marie, née le 12 septembre 1847, épouse à New-York Juan Jacinto Jova, descendant d'une famille de « sucriers » cubains. Henri Auguste quitte en 1848 avec femme et enfants la Guadeloupe pour New-York où naît une dernière fille en 1852. Il y fonde la maison H.-A. Vatable & Sons. Il semble y avoir eu peu de descendants Vatable aux États-Unis. Jules Jr, un des derniers, est décédé en 1951

2° – Louis Amédée, né à Basse-Terre le 27 juillet 1806, est probablement mort très jeune

Après cet exercice de généalogie, nous constatons dès le départ que les tendances calvinistes de l'abbé Vatable se sont transmises aux Vatable de La Rochelle, avec des prénoms bibliques et des actes de baptême et de mariage dans des paroisses protestantes. Leur départ pour les Antilles découle sans doute des persécutions religieuses de l'époque.

Après avoir servi la Colonie pendant plus d'un siècle, ils vont aussi jouer un rôle dans l'histoire des États-Unis d'Amérique en incarnant avec la famille Jova la multiplicité ethnique avec ses différences, ses valeurs culturelles, politiques et sociales.

Au début des années 1970, grâce à l'ambassadeur Gabriel Lisette, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de Joseph John Jova, ambassadeur des États-Unis auprès de l'Organisation des États américains, venu passer quelques jours en Guadeloupe afin de retrouver des « cousins ». Nous sommes restés en relations régulières, en nous appelant « cher cousin » bien que les Bonnet alliés au Vatable soient d'origine marseillaise, ce qui n'est pas le cas de ma tribu.

Sans avoir de preuve, mais compte tenu de la fréquence des Duquerry¹ dans les actes de baptême des enfants Vatable nés en Guadeloupe, il est probable que cette famille a suivi de près les Vatable, voire les a précédés dans leur émigration à la Guadeloupe. On peut aussi penser qu'Isaac Vatable, le premier chirurgien de la lignée et époux de Marie Duquerry, a aussi visité la Guadeloupe.

De plus il faut signaler dans les fratries Vatable, la fréquence des chirurgiens et des médecins, souvent en service dans la Marine, et aussi celle de jumeaux.

LOUIS FRANÇOIS VATABLE (1773-1853), GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE

Né à Basse-Terre le 2 juillet 1773, Louis François commence sa carrière militaire très jeune puisque, dans ses états de service, on trouve qu'il a fait en France les campagnes de 1792 et de 1793 : on le trouve dans la milice de la Charente-Inférieure, puis caporal dans la compagnie des chasseurs de La Rochelle.

De retour à la Guadeloupe il entre en service comme dragon le 6 juillet 1794. Sa carrière se poursuit ainsi :

- brigadier le 27 août 1794 ;
- sous-lieutenant au 4^e bataillon de la Guadeloupe le 30 avril 1795 ;
- lieutenant en juin 1798 ;
- capitaine des chasseurs de la Guadeloupe en août 1798 ;
- chef de bataillon en octobre 1802 ;
- commandant des îles des Saintes en mai 1803 ;
- passe au commandement du 2^e bataillon du 66^e régiment en juillet 1804 ;
- colonel en second par décision provisoire du ministre de la Guerre en août 1809 ;
- titre confirmé en septembre 1809.

Lors de l'attaque de la Guadeloupe par les Anglais le 3 février 1810, il eut son cheval tué sous lui et ses habits criblés de balles au morne Belair. La Guadeloupe capitule le 27 février et il est emmené prisonnier en Angleterre, avec le capitaine général Ernouf. (Il avait été cité honorablement dans le rapport du conseil d'enquête créé par décret du 18 juillet 1811 pour connaître les causes et circonstances de la capitulation de la Guadeloupe). Libéré par les Anglais et débarqué à Calais le 11 mai 1814, il est mis à la disposition du ministre de la Guerre le 20 et poursuit sa carrière :

- nommé colonel du régiment de la Guadeloupe par décision du roi le 13 juin 1814, il retourne à la Guadeloupe et débarque à Basse-Terre le 20 janvier 1815 ;

1. Dans son *Histoire de la Guadeloupe*, Lacour écrit : « le colon Duquerry, lieutenant d'une compagnie de milice, et le sieur Dubourg de Clainvilliers, membre du Conseil supérieur, furent les deux parlementaires envoyés au colonel Clavering pour négocier la capitulation de la Guadeloupe en 1759. Philippe Cottrell, dans la réédition du *Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie*, parle de Duquerry, habitant protestant de la Guadeloupe dès 1725.

- lors des événements du 18 juin 1815, « s'est conduit honorablement, et a été en conséquence recommandé à la bienveillance du roi par M. le comte de Vaugiraud » alors gouverneur de la Martinique ;
- commandant en second de la Guadeloupe le 11 avril 1816, maréchal de camp le 1^{er} juillet 1816 ;
- commandant militaire de la Guadeloupe et dépendances le 10 septembre 1817 ;
- le 17 mai 1826, l'amiral gouverneur Jacob lui remet la charge de gouverneur avant de s'embarquer le 18 pour la France et en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur, le baron des Rotours. Depuis 1817 et jusqu'à 1830, le baron Vatable est le deuxième personnage de la Colonie ;
- gouverneur de la Guadeloupe le 31 janvier 1830 et remis à la disposition du ministre de la Guerre le 1^{er} mars 1831. À partir de 1833, il est admis dans le cadre de la réserve et, en 1848, admis à la retraite.

Décorations

- il est fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juillet 1814 ;
- il avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur, le 9 septembre 1806 ; il fut promu officier le 12 août 1814 et commandeur le 28 août 1821 ;
- il est décoré du titre de baron par ordonnance du roi Louis XVIII du 2 avril 1821.

Dans *Le sillage des caravelles de Colomb*, Sainte-Croix de La Roncière écrit que, titulaire du poste de gouverneur le 1^{er} Mai 1830, Vatable entreprend l'assainissement des faubourgs de Pointe-à-Pitre et crée le canal qui porte son nom. Mais si l'on consulte aux Archives départementales de la Guadeloupe le microfilm concernant les travaux publics à la Guadeloupe de 1827 à 1864, documents concernant les canaux, on trouve au 99/N° 20, « canal Vatable, 1834 », les extraits suivants :

- le compte rendu de la session ordinaire du Conseil privé du 14 janvier 1834, de même que le procès-verbal de la délibération du Conseil privé du 17 septembre 1834, qui approuvent, comme l'administration municipale de la Pointe-à-Pitre, l'utilité incontestable du « nétoyement » et de la « continuation » du canal en question ;
- une lettre de l'Inspection coloniale, en date du 29 juillet 1834, adressée à M. le Comte X (Arnous ?) et accompagnée d'un imprimé qui « se colporte ici à l'égard du mauvais entretien du canal Vatable », dans lequel on peut lire :

« Un des bienfaits dont M. le Contre-Amiral Jacob dota notre ville en 1825 fut sans contredit le creusement du canal Vatable, qui devint dès lors un des principes de l'assainissement de la Pointe-à-Pitre. On n'a pas cessé depuis cette époque de demander pourquoi cet ouvrage si éminemment utile n'avait pas été achevé et quels obstacles s'étaient opposés à ce qu'il communiquât à la mer par ses deux extrémités ; les marées auraient suffi pour le débayer, chaque jour, des immondices dont nous le voyons encombré »

Ce qui précède correspond bien à l'étude du budget de Pointe-à-Pitre, faite par le comité consultatif de la Guadeloupe (installé en 1821 par le comte de Lardenoy) dans sa séance du 22 juin 1821 :

« le Comité a reconnu que les recettes étaient judicieusement établies et, examinant le chapitre des dépenses, il a remarqué à l'article sept relatif à un canal à creuser à la nouvelle ville afin d'assainir cette partie marécageuse de la Ville, qu'il n'est proposé qu'une somme de deux mille quatre cent trente-deux francs pour cet objet, et qu'attendu l'importance de ce canal et les dépenses qu'il doit entraîner, la somme proposée est beaucoup trop modique. En conséquence, le Comité est d'avis que le gouvernement vienne au secours de la ville pour accélérer et assurer l'exécution d'un travail aussi utile. »

Par ailleurs, dans une biographie de Jean Julien Angot, baron des Rotours, nous apprenons que, nommé gouverneur en 1826, il s'applique à la reconstruction de Basse-Terre détruite par le cyclone du 26 juillet 1825. Pour lutter contre le retour de la fièvre jaune, il fait d'importants travaux au port de Pointe-à-Pitre et draine les marais entourant la ville en « complétant » le canal Vatable, mais aussi creuse plusieurs autres canaux en Grande-Terre dont l'un porte encore son nom.

En 1841, un rapport du capitaine Boulanger (*Journal des Débats* du 10 mars 1841) signale que « ce canal est un véritable cloaque (...) et les étrangers sont surpris avec raison qu'une administration aussi paternelle que celle de la Guadeloupe ait pu laisser dépérir un travail si nécessaire à la salubrité publique » ; et une note du Docteur Kéraudren parle de plusieurs foyers d'infection à Pointe-à-Pitre et rappelle que l'eau du canal est d'un écoulement lent et difficile et que déjà, dès 1834, des mesures locales avaient été prises pour la réparation et le « dévasement » du canal.

Laissons pour l'instant, le canal qui a dû être entrepris vers 1824-1825 et la rue Vatable pour découvrir le frère aîné du baron gouverneur.

LE DOCTEUR VATABLE (1771-1861), MÉDECIN CHEF EN SECOND DE LA MARINE

Henri Joseph Vatable est né à Basse-Terre et fut baptisé à la paroisse Saint-François le 24 novembre 1771 (son parrain était Joseph Vatable et sa marraine, Jeanne Dain veuve Rousseau).

Il épouse le 23 avril 1799, toujours à Basse-Terre, Marie Jeanne Thérèse Valentine Bonnet, 19 ans, fille de Antoine Jean Bonnet, conseiller honoraire à la Cour royale de la Guadeloupe et de Thérèse Vitalis.

Dans ses états de services, nous trouvons ce qui suit :

- de 1792 à 1794, il est nommé par le gouverneur Collot médecin à l'hôpital ambulance établi sur l'habitation Saint-Charles près de Basse-Terre, chargé en l'absence du médecin chef de soigner les prisonniers détenus au fort Saint-Charles ;
- en 1794, médecin en chef de l'hôpital établi sur la propriété Beau-soleil pendant le siège de Basse-Terre (à cette époque, il est médecin de la Marine) ;
- 1794-1795, médecin adjoint au médecin en chef de l'hôpital de Basse-Terre ;

- 1795-1796, membre de la commission envoyée en mission auprès du gouvernement de la métropole (il est alors maire de Basse-Terre), « mission pour réclamer des secours en médicaments, matériel médical, armes, munitions et instruments et autres objets nécessaires à la culture des propriétés nationales à la Guadeloupe, par arrêté du 23 prairial an 3 signé de Victor Hugues et Lebat » ;
- 1796-1804, médecin ordinaire pour les îles du Vent, attaché à l'hôpital militaire de Basse-Terre ;
- il prend un arrêt de travail du 22 juin 1804 au 9 mars 1809 et voyage au États-Unis pour rétablir sa santé ;
- médecin en chef de la division de « Gauche » (?) pendant le siège de la colonie par les Anglais, de mars 1809 à 1810 (jusqu'à la prise de la Guadeloupe par ces derniers) ;
- médecin en chef de l'hôpital général au camp Saint-Charles en août 1815 (nouvelle prise de la colonie par les Anglais) ;
- nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Basse-Terre, en juillet 1816, par le comte de Lardenoy ; mais le docteur Vatable décline cette nomination à cause de sa santé ;
- de 1817 à 1824, médecin de 1^{re} classe à l'hôpital militaire de Pointe-à-Pitre. Il habite une maison sise rue Henry IV, jouxtant l'hôpital ;
- de 1824 à 1829, second médecin en chef de la Marine.

Décorations

Il reçoit le 6 octobre 1819 du ministre de la Marine et des Colonies, le baron Portal, la médaille d'or d'encouragement pour la propagation de la vaccine à la Guadeloupe, en même temps que le docteur Chopitre, second chirurgien de la Marine, chirurgien en chef de la Guadeloupe, et que le pharmacien, Pierre Daniel Beauperthuy¹ (que l'on retrouve comme témoin au mariage de Louis Saint-Victor Daver, pharmacien de 3^e classe employé à l'hôpital militaire, avec Mademoiselle Joséphine Virginie Bonnet, fille d'Antoine Bonnet et belle-sœur du docteur Henry Joseph Vatable, en compagnie de Louis Philippe Longueteau, beau frère de la future et de François Vitalis, oncle de la future. Beauperthuy avait acheté la pharmacie de feu Louis Clair François Bonaventure Daver, père du futur époux).

En 1821, il est fait chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, par Sa Majesté Louis XVIII.

Travaux

Le 5 avril 1825, le docteur est élu à l'Académie de Médecine – adjoint correspondant pour la section de médecine – et nous avons le répertoire bibliographique de ses travaux :

- « Observations sur la fièvre jaune qui a régné à la Guadeloupe pendant l'année 1816 » dans *Annales maritimes et coloniales*, 1820,

1. Pierre Daniel Beauperthuy était le père du docteur Louis Daniel Beauperthuy, précurseur de Carlos Finlay.

t. XII, p. 774 et *Journal universel des sciences médicales*, 1820, t. XX, p. 40.

- « Recherches sur l'état sanitaire de la Pointe-à-Pitre » dans *Annales maritimes et coloniales*, 1824, t. XXIII, p. 650 et *Gazette officielle de la Guadeloupe* n°30, 31 mai 1825.
- « De la gastro-entéro-encéphalite et de la fièvre jaune, ou examen comparé des deux maladies qui ont régné pendant le dernier semestre de l'année 1826 parmi les troupes en garnison à la Basse-Terre, dans l'île de la Guadeloupe », *Ibid.*, 1828, t. XXXV, p. 335.
- « De l'influence de la navigation sur l'état des malades atteints de dysenterie en réponse à la question de savoir s'il serait utile, pour la guérison des malades atteints de dysenterie, de leur faire faire des voyages sur mer dans les parages du Nord », *Ibid.*, 1829, t. XXXVIII, p. 203.

À la fin de cet état des travaux du docteur Vatable, dressé à Basse-terre le 7 décembre 1829, on trouve des « extraits de diverses dépêches ministérielles et de diverses lettres et rapports de plusieurs fonctionnaires sur les services, les travaux et les connaissances de M. le docteur Vatable » :

1° – Deux lettres de Foullon d'Écotier, du 20 janvier et du 9 février 1817, à propos des « Observations sur la fièvre jaune... » de 1816, l'une au ministre de la Marine, l'autre au docteur Vatable, dans laquelle il lui dit :

« J'adresse votre mémoire au ministre à qui il sera présenté avec l'éloge que mérite votre travail. Je me félicite de cette occasion qui me mettra à même de lui faire connaître le médecin de la colonie qui jouit à juste titre d'une célébrité que ses connaissances, son zèle et son humanité lui méritent. »

2° – Des extraits d'une note du remplaçant de l'inspecteur général du service de santé, Keraudren, au ministre de la Marine, de juillet 1820 :

« pour obtenir la décoration de la Légion d'Honneur, le mémoire dont je viens de rendre compte me paraît ajouter beaucoup aux droits précédemment acquis. Je demande qu'il soit imprimé dans les *Annales maritimes* et qu'on m'autorise à en faire insérer une partie dans un journal de médecine. Cette publication servira au profit de la Science et contribuera à démontrer combien la direction des Colonies a été tutélaire en opposant aux cruelles maladies des Antilles des médecins capables d'en éclairer les phénomènes et d'en arrêter les ravages ».

3° – Dépêche du 12 février 1829 du ministre de la Marine, De Neuville :

« M. Keraudren ayant donné des éloges au zèle éclairé que M. Vatable a mis à traiter la question, je vous prie de vouloir bien lui témoigner ma satisfaction de son travail ».

On n'a pas la date exacte de son départ à la retraite et l'on sait que sa santé laissait à désirer, mais il est toujours à Basse-Terre en 1854, puisque la transcription d'un acte de mutation du 5 mars 1855 nous apprend que :

« Henri Joseph Vatable, docteur en médecine demeurant à Basse-Terre, par procuration sous seing privé du 2 juin 1854, vend à M. Arthur Toussaint, entrepreneur de constructions demeurant à Pointe-à-Pitre, un terrain situé rue

Henri IV à Pointe-à-Pitre de 6,496 m de façade et 13,141 m sur ruelle, longeant l'hôpital militaire qui le borde au nord, sur lequel une maison détruite par le désastre du 8 février 1843, appartenait dans l'origine à M. Louis Leblanc, docteur en médecine ». (correspond actuellement au n° 26 de la rue Henri IV).

De fait, dans les annuaires de la Guadeloupe jusqu'en 1860, on trouve le docteur Vatable sur la liste des docteurs en médecine et sur la liste des décorés de la Légion d'Honneur résidants dans l'île. Dans l'annuaire de 1862, plus rien. Partant de là, il fut facile de trouver sa date de décès, survenu « le neuf juin 1861 à son domicile rue du Sable, n° 40, âgé de quatre-vingt-douze ans, docteur en médecine, second médecin en chef de la Marine en retraite; le dit défunt né à la Basse-Terre le quatorze novembre mil sept cent soixante-neuf »

Nous avons cru pouvoir attribuer au docteur le mérite d'un canal que nous ne pouvons accorder à son frère le gouverneur, mais même dans ses « Recherches sur l'état sanitaire de la Pointe-à-Pitre... », il ne parle pas de canal particulier mais du *déssèchement* des palétuviers qui « est, sans contredit, la principale cause de l'état sanitaire de la ville », ce qui n'est pas nouveau, puisque tous les représentants de l'administration supérieure de la colonie ont toujours encouragé des travaux de ce type; et c'est ainsi que depuis le village du Morne Renfermé, et par suite de comblements des marécages et drainages successifs, on peut circuler à pied sec dans la « cité des Eaux et des Inondations », selon l'expression de « Ti Fabrice ».

N'ayant pas pu mettre la main sur un document concluant, (que je continuerai de rechercher), en faveur soit du militaire soit du médecin, je vais parcourir avec vous une série de cartes et plans de Pointe-à-Pitre :

- sur le plan de 1775, on voit l'ancien canal des Abymes et le « nouveau canal » (au nord de l'hôpital), qui deviendra après son comblement la « rue du canal » puis la rue Barbès. Ce dernier est le seul canal de Pointe-à-Pitre mentionné dans la *Gazette officielle de la Guadeloupe* de 1830 à 1831. (Janvier 1831 – Ponts et Chaussées, adjudication pour remblayer la rue de l'ancien canal du côté de l'hôpital);
- sur le plan de la ville de Pointe-à-Pitre dressé par Nassau après l'incendie du 30 mars 1780, au nord du canal précédent, on trouve en plein marécage un nouveau « nouveau » canal, parallèle à la « rue de l'ancien canal »;
- sur le plan de Pointe-à-Pitre levé et dessiné en 1783-1784 par le sieur Nassau, arpenteur breveté du Roi, on trouve toujours le nouveau canal, au milieu des palétuviers, cette fois daté de 1778;
- en 1817 est publié le plan des projets d'agrandissement arrêtés par Philibert, directeur des fortifications, et adoptés par le comte de Lardenoy, gouverneur de la Guadeloupe, et par le conseiller d'État, Foullon d'Écotier, intendant : dans les explications du plan, on trouve en E : « canal projeté pour l'écoulement des eaux de la ville et des palétuviers ». Ce projet de canal occupe d'ouest en est le nord de la ville et se prolonge à angle droit, dans le sens nord-sud, et rejoint la mer au niveau de la rade. Sur ce plan, on peut en effet parler de « canal circulaire », ceinturant la ville. Il convient de noter aussi que le projet prévoit le long du canal un vaste boulevard planté

d'arbres qui, à la place de la rue Vatable, s'appelle le Cour Saint-Cyr ;

- en 1843, sur le plan de Pointe-à-Pitre dressé par Lemonnier de La Croix, ex architecte-voyer de la ville, on retrouve au nord le même canal qui, cette fois, s'appelle « Vatable » et qui a toujours son boulevard intérieur ; en revanche, le canal qui borde l'est de la ville n'a pas de nom et n'a plus de boulevard, et surtout n'atteint pas la mer ;
- sur le plan de 1863, le canal circulaire de la ville s'appelle « Vatable » de bout en bout et est ouvert à la mer à ses deux extrémités. On y voit très nettement le tracé de l'actuelle rue de Massabielle qui passe au dessus du tunnel et aussi le pont de l'actuelle rue Denfert. On voit aussi nettement que, du tunnel sous le morne à Caille à la mer, ce canal est plus large, et sur les cartes postales anciennes, il est navigable. Il faut rappeler que le tunnel dit de la « Voûte » est daté de 1847 ;
- enfin, sur un extrait de plan publié dans *l'Illustration* en 1899, on voit que le canal au nord de la ville est dit « ancien canal Vatable ».

La création exacte du canal doit être recherchée entre les séjours du comte de Lardenoy et du contre-amiral Jacob à la tête du gouvernement de la Guadeloupe¹, et les travaux durèrent fort longtemps. Peu importe, quand on connaît la pente douce de la rue Vatable vers le tunnel et Dubouchage on sait déjà que le « canal » n'a jamais été circulaire, dans le sens que la marée n'a jamais pu y faire des flux et reflux.

Un ancien canal Vatable a, lui, drainé les eaux vers « Dino », en avant du cimetière. Quant au second canal Vatable, il est certain que, même avec le percement du tunnel sous le morne à Caille, obligatoire vu la topographie des lieux, il ne pouvait fonctionner qu'avec un entretien rigoureux. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait finalement été comblé en 1887 à l'initiative d'Armand Hanne, maire de la ville, pour devenir la rue de la Voûte puis rue Verte.

CONCLUSION

Nous avons parcouru la longue famille Vatable sans pouvoir en détailler toutes les branches, et nous nous sommes appesanti sur les deux aînés de la deuxième génération des créoles qui ont eu de brillantes carrières presque entièrement déroulées en Guadeloupe : quel que soit le Vatable qui a donné son nom d'abord au canal puis à la rue, toute la famille, y compris les négociants et les miliciens, a participé à la vie de la colonie, avec les guerres très fréquentes, les épidémies, les cataclysmes

1. Dans la *Gazette officielle de la Guadeloupe*, numéro du vendredi 15 avril 1825, page 3 : « Tournée de Son Excellence le Gouverneur et Administrateur pour le Roi » (deuxième article), nous apprenons que le contre-amiral Jacob « fait sa demeure » le 31 mars à Pointe-à-Pitre en l'hôtel de M. le Maréchal-de-camp, baron Vatable, qu'il « a passé en revue les troupes le dimanche 3 avril et les jours suivants, a visité la route des Abymes et le morne nommé Stevenson. Du pont des Abymes, Son Excellence a examiné longuement le lieu où la ville se propose d'ouvrir le canal destiné à transporter à la mer les eaux qui croupissent dans ces environs, et les travaux que les localités semblent demander ».

et les difficultés économiques qui en découlaient, en somme à l'histoire de la Guadeloupe.¹

Le militaire quitte la Guadeloupe après 1848, meurt à Paris en 1853 et est enterré au cimetière du Père-Lachaise : il n'a pas de descendant.

Le médecin termine sa vie à Basse-Terre en 1861, à l'âge de 92 ans.

Son fils aîné, Henri Auguste, part pour New-York en 1848, avec ses neuf premiers enfants ; la dixième naîtra à New-York. Il y ouvre une maison de commerce. Il mariera sa neuvième enfant, Gabrielle Marie, au fils d'un cubain émigré à New-York après avoir perdu le gros de sa fortune suite à la crise sucrière de l'époque.

L'ambassadeur John Joseph Jova est mort à la fin du siècle dernier ; son épouse Pamela se partage à travers le monde entre ses trois enfants. Il y a, à Roseton, New-York, dans l'église de Notre-Dame de la Merci², construite par le couple Vatable-Jova vers 1890, une plaque en marbre qui demande des prières pour la famille Vatable.

1. On remarquera qu'en 1825 les deux frères Vatable habitent à Pointe-à-Pitre. Par ailleurs, la thèse du docteur Charles Amic, soutenue à Paris en 1819, « Dissertation sur la fièvre jaune » est dédiée à son père et au docteur Vatable.

2. Notre-Dame de la Merci était évoquée et implorée pour le rachat des esclaves.

